CALMONT
de Plancatge

MAI 2025

Lettre Municipale

EDITO DU MAIRE

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin du mois de mai, une présentation des budgets communaux votés à l'unanimité par le Conseil municipal dans sa séance du 14 avril.

Pour le budget principal, les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 2 353 653,67 € et celle d'investissement à hauteur de 1 906 020,16 € soit un budget global de 4 259 673,83 €.

Les charges réelles de fonctionnement sont maintenues au niveau de celles de l'exercice précédent.

Les recettes réelles augmentent légèrement, le Conseil municipal ayant fait le choix pour la 5e année consécutive de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie ainsi que celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La progression des ressources et la maîtrise des dépenses du budget de fonctionnement permettent de dégager un excédent de 881 877,63 € (excédent reporté de l'exercice 2024 plus celui prévu au budget 2025). Cette somme et les subventions obtenues auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département) permettront de financer les nombreux projets inscrits au budget 2025.

Ainsi l'intégralité des investissements communaux (hors assainissement) réalisés au cours des six années de l'actuelle mandature auront été financés sans emprunt, tout en maintenant les impôts locaux à un niveau inférieur à la moyenne des communes de la même importance.

Le budget du service d'assainissement s'équilibre quant à lui à 191 933,59 € pour la section de fonctionnement et 220 489,44 € pour celle d'investissement. La diminution régulière de la consommation d'eau potable servant de paramètre principal au calcul de la redevance, entraîne une baisse des recettes. Une révision du calcul de cette redevance sera nécessaire si nous voulons maintenir un niveau d'équipement pour la collecte et l'épuration, acceptable.

Le 14 novembre 2024, une délibération a été prise par le Conseil Communautaire de Pays Ségali Communauté qui prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Il couvrira l'intégralité de la Communauté de Communes (23 communes) et se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur. Différentes démarches vont se succéder pendant plusieurs années ; vous en serez informés et associés en temps utile par les voies de communication habituelles (presse, site internet de la commune, compte rendu des conseils municipaux ou intercommunaux, etc).

Le PLUI exprimera le projet politique d'aménagement et de développement pour une dizaine d'années, en répondant aux divers enjeux du territoire et aux différentes réglementations. L'avenir de la Commune de Calmont sera donc étroitement lié à ce futur document d'urbanisme. Sachons toutes et tous (élu(e)s et non élu(e)s) participer et travailler à sa construction.

Nous souhaitons exprimer dans cet édito tous nos remerciements à Martine VALAT qui a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2025.

Sa discrétion, son professionnalisme et la bienveillance auprès des enfants qu'elle a accompagnés durant toutes ces années dans les cantines ou les garderies de la commune sont à mettre en avant.

Au nom de tous, merci Martine !

David MAZARS

La Mairie de Calmont

37, rue du Castelat
12450 CALMONT
Tel : 05.65.69.47.22
accueil@mairie-calmont.fr
www.mairie-calmont.fr

Horaires d'ouverture :

- De 9h à 12h
  du lundi au samedi
  (sauf le mardi et le jeudi)
- De 14h à 17h
  les lundi, mercredi, jeudi
  et vendredi
- De 14h à 18h30
  le mardi

Permanences de M. le Maire :

- Lundi de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

Contacts utiles

- **La Médiathèque Municipale**
  Tél.: 05.65.74.79.14
  mediacalmont@gmail.com
  - Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
  - Vendredi de 15h à 18h
  - Samedi de 9h30 à 12h30
- **L'Agence Postale Communale**
  Tél.: 05.65.71.42.60
  - Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

  lapostecalmont@gmail.com
- **La Déchetterie de La Primaube (Naujac)** - Tél.: 06.79.91.15.70
  - Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h30.
- **Les assistants sociaux du Conseil Départemental**
  Aveyron Services
  Tél. : 05 65 76 52 80
  - Permanences sur rendez-vous.
- **La Communauté de Communes du Pays Ségali**
  Tél. : 05.65.69.27.43
  accueil@payssegali.fr
  www.payssegali.fr
- **France Services Pays Ségali**
  cscps.franceservices@orange.fr
  Tél. : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.91.78
  - Permanence sur rendez-vous le mercredi de 9h30 à 12h à Ceignac (Médiathèque) les semaines impaires et à Magrin (Maison des associations) les semaines paires.
- **Point Info Seniors**
  cscps.pis@orange.fr
  Tél. : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.84.72
- **Services Enfance et Jeunesse du Pays Ségali**
  - Coordination des A.C.M. (Accueil Collectif de Mineurs)
    coordinationacm@payssegali.fr
  - A.C.M. « Loulous et Terreurs »
    acmloulousetterreurs@payssegali.fr
  - R.P.E. (Relais Petite Enfance)
    relaisnord@payssegali.fr
  - Micro-crèche
    mac.ceignac@payssegali.fr

Le Budget Primitif Communal 2025

Vie COMMUNALE

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 353 653 €

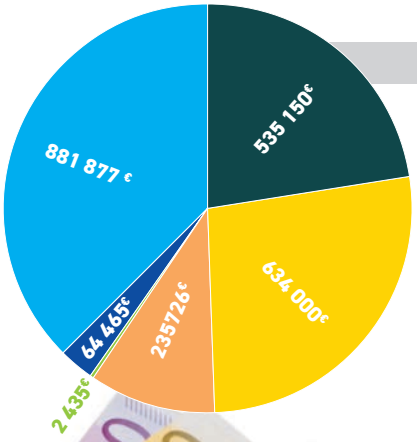

Dépenses :

Charges de gestion générale 22%
Charges de personnel 27%
Autres charges de gestion courante 10%
Charges financières 1%
Opérations d'ordre 3%
Virement à la section d'investissement 37%

© AdobeStock

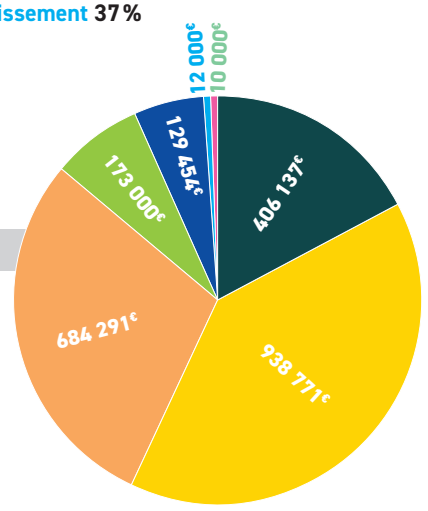

Recettes :

Excédent antérieur 17%
Impôts et taxes 40%
Dotations et participations 29%
Produits de services 7%
Revenus des immeubles 5%
Atténuation des charges 1%
Produits exceptionnels 1%

La section d'investissement s'équilibre à 1 906 020 €

Voici les principales opérations d'équipement :

– Bâtiments communaux :
Rénovation énergétique de l'ancien presbytère et de l'école de Magrin, amélioration de la qualité de l'air école de Magrin, pose de panneaux photovoltaïques et renforcement de la charpente à la salle des fêtes de Magrin, achat de divers équipements pour les salles des fêtes.

– Cadre de vie :
Programme de rénovation de l'éclairage public du village de Calmont, aménagement des abords du terrain multisports, aires de jeu à Ceignac, rénovation de l'éclairage du terrain de quilles.

– Voirie et réseau :
Programme annuel sur les voies communales, aménagement et reprise de la voirie du secteur de Gardin, mise à jour de la signalisation verticale et horizontale, divers réseaux pluviaux.

Le Budget du CCAS 2025 de la Commune *(Centre Communal d'Action Sociale)*

La section de fonctionnement s'équilibre à 12250,16 €. Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la Commune, de diverses locations et d'une partie de la vente des concessions dans les différents cimetières. Ce budget se voit augmenter significativement par rapport à celui de 2024 ; en effet les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal ont souhaité que la Commune participe au soutien et à la reconstruction du Département d'Outre-Mer Mayotte suite au passage du cyclone « Chido ». Cette participation symbolique s'élève à 2284 € soit 1€ par habitant de la Commune au 1er janvier 2025. Ce budget permet d'aider plusieurs structures ou associations qui œuvrent auprès de personnes fragilisées (Restaurants du Cœur, Banque Alimentaire, ADMR, ADAPEAI...) mais aussi des familles de la Commune qui pourraient rencontrer des difficultés passagères.

Vie COMMUNALE

URBANISME : Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- >20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- <5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- <20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes <20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes >20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

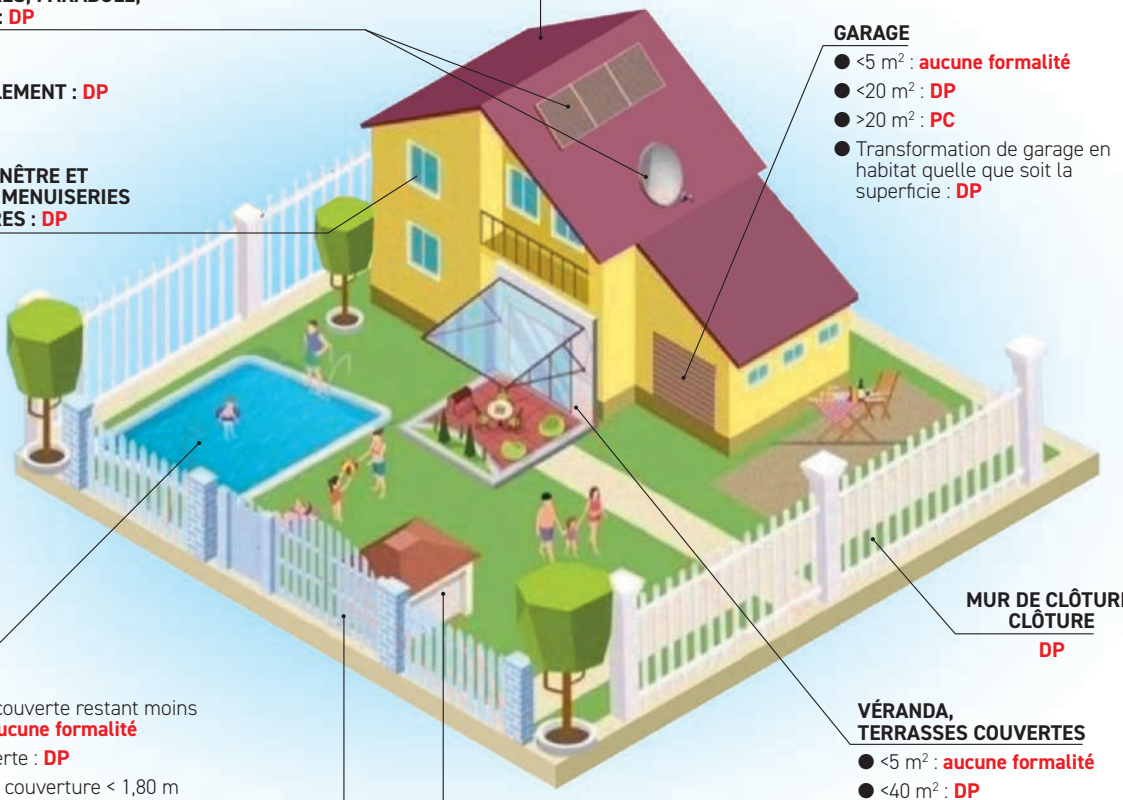

GARAGE

- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- >20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

PISCINE

- <10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- <100 m² ouverte : **DP**
- <100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- >100 m² et/ou de haut et/ou local technique >20 m² : **PC**

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- >20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- <5 m² : **aucune formalité**
- <40 m² : **DP**
- >40 m² : **PC**

DP : Déclaration **P**réalable
PC : Permis de **C**onstruire

Le réseau d'assainissement collectif n'est pas un « tout à l'égout » !

© AdobeStock

Seules les eaux usées domestiques issues des maisons, comprenant les eaux ménagères (lessive, cuisine, toilette...) et les eaux vannes (urines et matières fécales), doivent parvenir à la station d'épuration.

Tout autre rejet dans le réseau d'assainissement **(lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, couches, médicaments, huiles de vidange, sacs plastiques, matières de vidange, effluents agricoles...) est formellement interdit et peut être sanctionné.**

Il y va de la **maîtrise des coûts d'entretien et d'exploitation des stations d'épuration de la Commune et donc de la redevance payée par chaque usager !**

Alors pour faire des économies et préserver la qualité de notre nature nous comptons sur le civisme de chacun.

N.B. : vous êtes propriétaire du réseau jusqu'à la boite siphoïde dont l'entretien régulier vous incombe.

Vie COMMUNALE

Le Département récompense la Commune de Calmont

Dans le cadre d'un concours ouvert pour l'attribution du Prix Départemental de la mise en valeur du patrimoine Aveyronnais 2024, la Commune de Calmont a candidaté suite à la restauration des deux bénitiers en pierre et bois polychromé, la restauration ainsi que la mise en sécurité de trois pièces d'orfèvrerie, à la Basilique de Ceignac.

Le Département de l'Aveyron a attribué à Calmont le premier prix, d'un montant de 1 500 €, dans la catégorie « mise en sécurité et restauration du patrimoine mobilier ».

M. le Maire et Mme Marie-Christine PALAYRET, « historienne » de la Basilique, lors de la remise du prix.

Le jury a tenu « à féliciter l'implication exemplaire de la Commune, depuis des années, pour la restauration de l'ensemble du patrimoine mobilier de la Basilique, en totale concertation avec les services du patrimoine et en faisant appel à des restaurateurs qualifiés ».

Pour information, par arrêté préfectoral en date du 17 mars 2025, le préfet de région inscrit au titre des monuments historiques la basilique Notre-Dame de Ceignac en totalité.

Cette décision vient clore un dossier engagé lors de la mandature précédente. Plusieurs réunions et échanges avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ont abouti à un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture.

À la découverte d'un nouveau milieu de vie prometteur !

Le 20 mars, les élèves des écoles de La Nauze et de Marie-Emilie ont participé à l'aménagement des anciennes lagunes le long du ruisseau de Ceignac. Divers semis et plantations ont été effectués. Ils ont également bénéficié d'un apprentissage de la classification des insectes d'un cours d'eau.

Merci aux enseignants et aux techniciens du Syndicat du Bassin Versant du Viaur et de la Fédération de Pêche qui sont intervenus.

Téléthon 2024

Grand succès pour la soirée théâtre avec les jeunes de la troupe « Bruits de couloirs » le 22 février dernier !

La somme récoltée ce soir-là s'est ajoutée à celle du quine ; 4549,96 € ont ainsi été reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Portrait

POUGET ELEC électricité générale

L'entreprise Pouget Elec a été créé en 2009 par Aurélien POUGET à Calmont. Il a fait la connaissance d'Arnaud VAYSSETTE, qui était en reconversion en électricité en 2014. Ils ont beaucoup travaillé ensemble et se sont associés en 2017. Ainsi l'entreprise Pouget Elec a été constituée avec un nom commercial composé des initiales de leur nom : VP ELEC.

Actuellement, l'entreprise comprend 4 personnes, un lieu de stockage a été acquis. Spécialisés dans la rénovation, ils exécutent tous travaux d'électricité en courant fort et faible, chauffage individuel ou en collectivité, dans le domaine agricole, alarme et vidéo surveillance.

Contact : VP ELEC SARL POUGET ELEC
06 25 70 33 30 - pouget.elec@gmail.com

Arnaud VAYSSETTE : 06 83 09 06 68
arnaudvayssette@gmail.com

Vie COMMUNALE

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE FÊTE SES 20 ANS !

UN PROGRAMME ANNIVERSAIRE le samedi 14 juin de 8h30 à 13h !

Diaporama, lectures aux tout-petits, Jeux de société, présentation des ressources numériques de la MDA...

La Municipalité et les bibliothécaires vous invitent TOUS à partager le pot de l'amitié à partir de 11h30.

C'était le 15 avril 2005, les portes de l'ancienne grange s'ouvraient pour dévoiler sa nouvelle destination : un lieu de vie culturel convivial et adapté à tous, des bébés aux plus âgés !

En 20 ans, nous avons intégré dans nos collections 9 111 ouvrages et enregistré 222 711 prêts, pour une moyenne de 416 lecteurs actifs et 12 collectivités. Plus de 11 000 documents sont accessibles sur place, y compris ceux prêtés par la M.D.A. (Médiathèque Départementale de l'Aveyron).

Nous privilégions également les partenariats avec les acteurs œuvrant sur le territoire communal. Chaque année, nous animons en effet une centaine d'ateliers auprès des bébés du Relais Petite Enfance et de la Micro-Crèche, des enfants des écoles et de l'Accueil du Centre de Loisirs, ainsi que des résidents des 2 pôles de l'E.H.P.A.D. (Sainte Marthe / Marie-Immaculée).

A cela s'ajoutent des projets ponctuels tels que l'accueil d'artistes locaux ou plus lointains, de conteurs, d'auteurs, la participation au Mois du Film Documentaire, l'organisation de temps de lectures, de conférences...

Enfin, mentionnons le Département et sa Médiathèque, partenaire majeur en termes de formations, de pilotage de projets, d'accès aux ressources numériques, de prêt d'ouvrages et de matériel d'animation (jeux de société, PlayStation, tapis de lecture...)...

MERCI...

...aux bénévoles « lanceuses » de la bibliothèque dès 1996 et sans qui l'espace actuel n'aurait peut-être jamais vu le jour...

Depuis l'origine, 41 bénévoles ont contribué à l'offre documentaire et à la faisabilité de toutes ces actions culturelles ; qu'ils(elles) en soient sincèrement remercié(e)s

ATELIER ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Envie de mieux comprendre l'utilisation de votre smartphone, tablette ou ordinateur ?

Inscrivez-vous sur un cycle de 4 séances les vendredis 6, 13, 20 juin et 4 juillet de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque. Cette session, gratuite et réservée aux plus de 60 ans, est animée par le Centre de Ressource Territorial du Grand Rodez. (Nombre de places limité)

Contacts : crt.clarines@altriane.fr / 05.65.77.69.01 OU mediacalmont@gmail.com / 05.65.74.79.14

Vie COMMUNALE

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants a été élu en décembre 2024, douze enfants y participent. Suite à la première réunion du 4 février 2025, les enfants élus ont organisé une soirée vidéo/pizzas le vendredi 11 avril.

Deux autres projets ont été évoqués : un goûter à l'aveugle au mois de mai et un tournoi au city-stade de Ceignac en juin.

Enfance ET JEUNESSE

École publique LA NAUZE

À Ceignac

« Océan de savoirs »

Tel était le titre accrocheur de la fête de la science à laquelle nos élèves ont participé. Entre les thématiques, les origines de l'eau, l'existence de l'eau ailleurs que sur Terre complétées par les apports scientifiques en classe, l'eau et ses richesses n'ont plus de secrets.

Un autre projet très enrichissant est venu s'inviter chez nous, la rencontre avec un auteur de littérature de jeunesse, Hubert BEN KEMOUN dans le cadre du festival de littérature de Sainte-Radegonde. Rencontre riche humainement grâce à l'immense générosité de cet auteur plébiscité par l'ensemble des élèves.

À Magrin

A l'arrivée du printemps, les écoliers de l'école de Magrin se sont transformés en poètes en herbe. Ils ont écrit, lu, déclamé et chanté des poèmes. Ce travail est exposé à la Maison des Habitants à Magrin.

Le projet de l'année autour des arts se poursuivra avec des spectacles, des séances de cinéma, des visites, des ateliers de fabrication et de manipulation de marionnettes et des ateliers de théâtre d'ombres.

Pour les parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant (possibilité d'inscription à partir de 2 ans), n'hésitez pas à contacter l'école au 05.65.69.47.00 pour programmer une visite individualisée.

École Marie-Émilie

Un beau moment de partage pour les fêtes

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves ont partagé un après-midi chaleureux avec les résidents des EHPAD, du centre « Les Tilleuls » et de l'ESAT autour de jeux de société. Chants, sourires et moments de complicité étaient au rendez-vous, apportant joie et réconfort à tous !

Les élèves de l'école touchent la cible

Tous les élèves de l'école ont pris part à un cycle tir à l'arc une activité alliant concentration et précision. Encadrés par un éducateur sportif, ils ont découvert ce sport captivant et perfectionné leur adresse. Une belle expérience qui a enthousiasmé petits et grands !

Les ASSOCIATIONS

Club de Gym

Une nouvelle saison a repris pour le club de gym avec une fréquentation de près de 60 adhérentes proposant 3h par semaine dans les salles de Ceignac et Magrin. Step et exercices physiques en tout genre y sont pratiqués (cardio, renforcement musculaire avec divers accessoires, pilate, ...).

La sortie annuelle nous a rassemblées au Quiz Room de la Primaube (jeu de questions-réponses) suivi d'un apéritif dinatoire dans une très bonne ambiance, permettant ainsi l'intégration des nouvelles adhérentes et de partager un moment convivial entre nous toutes.

Sport Quilles Magrin Parlan : l'école de quilles vous attend

Après une longue période de présidence, David LABIT, récemment élu président national des quilles de huit a transmis le flambeau à Christian AMIEL (06 77 55 20 89) et Valérie VIGOUROUX. Des jeunes, Pierre BAYOL et Lucas VIGOUROUX, notamment, sont venus étoffer le comité directeur. L'avenir du club est ainsi bien assuré ; il accueillera plusieurs manifestations **(cf Agenda p.12)**

L'école de quilles accueille les enfants (de 8 à 12 ans, garçons et filles) et propose des séances d'entraînement chaque mardi (y compris pendant les vacances) à 18h30, de mars à fin octobre. Matériel et équipements sont fournis gratuitement, dès lors que l'enfant est licencié (25 €). Les plateaux se déroulent les vendredis soirs, encadrés par les éducateurs des 7 clubs du secteur 3 (Magrin, le Piboul, Luc, La Primaube, Le Monastère, Inières et Flavin) et se terminent par les championnats départementaux (21 juin à Gabriac / équipes, 28 juin à Laguiole / individuels) et pour les qualifiés, aux championnats de France au mois d'août (deux premiers WE).

Pour tout renseignement : Anne Laure ALBAGNAC (06 89 37 02 24)

Quine du Tennis Padel Route d'Argent, toujours un bon plan !

Le quine annuel de l'association a eu lieu le dimanche 23 mars à la salle des fêtes de Ceignac, et a réuni plus de 200 joueurs venus tenter leur chance pour gagner un des 60 lots disponibles !

Cette belle manifestation permet de faire vivre notre école de tennis et de continuer à développer le club.

L'année 2025 marque l'arrivée du pickleball, un nouveau sport de raquette venu des Etats-Unis accessible à tous, venez l'essayer !

Espoir Foot 88 a renouvelé son label Club de Jeunes

Sous un beau soleil, au stade Jean-Louis BRUGIER de Ceignac, dimanche 23 février, s'est tenue la remise du Label Fédéral Crédit Agricole – Clubs de Jeunes (niveau Excellence). Ce Label Fédéral récompense l'investissement du club Espoir Foot 88 dans le développement sportif, éducatif et associatif en faveur de l'ensemble des jeunes licenciés du club. En présence de David MAZARS, maire, ce label a été remis par les représentants du district aux membres du bureau du club, Guillaume HURTES (Co-Président) et Louis GUIZARD (Vice-Président). Une belle récompense pour le club de près de 500 licenciés, pour ses dirigeants, ses éducateurs, ses joueuses et joueurs, ses arbitres.

Les BONS VIVANTS n'ont pas hiberné

Les ASSOCIATIONS

En novembre, 95 adhérents ont participé à la sortie « stockfish » avec la visite du musée de la cabrette à Cantoin et de la crèche à La Terrisse (photo).

Lors de la dernière Assemblée Générale le bureau a été reconduit.

Franc succès au quine de janvier avec plus de 200 participants !

Le renouvellement des cartes au cours du repas du 1er février permet de conserver un effectif constant.

Lors de la journée « souvenir » de mars, le rôle joué par la Commune lors de la construction des barrages du Lévézou a été rappelé. Tous les lundis, le club est très bien représenté aux marches de secteur dans les communes voisines.

Mandala Yoga à Ceignac

Cette année, Mandala yoga propose 6 cours de yoga par semaine : 2 avec Marie-Claude GERMANE et 4 avec Christine ATHEYNE dont un yoga sur chaise.

Les inscriptions sont possibles tout le long de l'année !

Des ateliers à thème sont ouverts à tous les adhérents et non adhérents.

Pour tous renseignements :
Paulette LAUR 06 84 30 20 12
Jeannette BURG 06 88 29 67 07
mandalayoga12@gmail.com

La Fanny

Bonne participation pour la journée des féminines qui a eu lieu le dimanche 23 février 2025 à Saint Éloi.

Tous les mercredis du 4 juin au 27 août inclus, à partir de 20h30, des concours de pétanque en doublette, ouverts à tous auront lieu sur le terrain de Ceignac.

Un premier concours officiel doublette mixte se déroulera le samedi 5 juillet.

Association Musiques et Danses d'Antan

L'association poursuit ses activités, un vendredi sur deux, les semaines paires de 20h à 21h à la salle des fêtes de Magrin.

Bienvenue à toute personne qui souhaite apprendre ou se perfectionner dans les danses folkloriques : Valse, Bourrée, Mazurka et autres.

De 21h à 23h15, accordéonistes et cabrettaïres jouent pour tous dans une ambiance amicale et conviviale.

Des soirées spéciales sont organisées tout au long de l'année ; cette saison se terminera le 7 juin avec un apéritif dinatoire.

La reprise aura lieu le 5 septembre 2025.

Pour tout renseignement :
06.81.06.86.97 et 06.20.82.11.60.

Les ASSOCIATIONS

Nouveaux défis pour La Milhacoise

Le banquet annuel aux Halles de l'Aveyron le 16 février a régalé nos papilles.

Le Quine de Pâques qui soufflait ses 15 bougies a fait carton plein.

Retrouvez-nous le 28 juin pour fêter la Saint-Jean avec une rando familiale l'après-midi suivie dès 19h30 d'un apéritif et soirée musicale avec le groupe LOL, restauration rapide sur place (entrée gratuite).

L'Assemblée Générale du 10 janvier

Venez découvrir la nouvelle version de la fête du 19 au 21 septembre avec le trio Moonsters et d'autres surprises. Etienne JULIEN le nouveau président a hâte de vous présenter ses idées d'animation et remercie les membres de leur soutien.

Enfin le temps de vivre !

Après 22 ans à la présidence de la Milhacoise, Jean-Marc LACAN fait valoir ses droits à une retraite bien méritée tant professionnelle qu'associative. Toute l'équipe le remercie pour son engagement indéfectible toutes ces années pour faire vivre son hameau de cœur Milhac où il a grandi et vit maintenant depuis 2016. Il est rentré à l'âge de 17 ans au comité des fêtes, il n'a jamais compté ses heures de bénévolat pour pérenniser la notoriété des festivités. Il est temps pour lui de vaquer à ses nouvelles activités de jeune retraité : randonnée, repas entre amis, concert, tout en ayant un regard bienveillant sur le nouveau Bureau de la Milhacoise à qui il léguera ses secrets associatifs.

MERCI BISOU

Jean-Marc lors de la préparation de la fête

Festivités à Calmont

Fête des plantes le samedi 7 et le dimanche 8 juin

Au programme (animations gratuites)

- Samedi à 15h : concert à l'église avec la Chorale du Haut Ségala et les accordéonistes du village.
- Dimanche à 10 h : rdv à l'aire de pique-nique du moulin St Sauveur pour une découverte de la flore des zones humides de la prairie, animée par Clément DECAUX de l'EPAGE du bassin du Viaur.
- Dimanche à 15h : visite du village animée par l'association Le Plancatge.

« La Magrinole »

Chers habitants de la plus belle commune du monde ! Pour ceux qui n'auraient pas l'info, la fête du village de Magrin c'est vendredi 11 et samedi 12 juillet. Vous trouverez toutes les précisions sur notre site internet !

C'est une belle année d'animations qui se termine avec de nouveaux clubs d'activités et des manifestations fort sympathiques. Des ateliers céramiques, échecs, jeux de société. Un club d'accordéon et un autre de danse bien-être. Une résidence d'artistes en avril avec le spectacle Aubraciennes et des chorales dans l'église de temps en temps ! Un Bar't'ass bien fréquenté aussi qui d'ailleurs serait ravi d'accueillir davantage de personnes non issues du petit village de Magrin ! Amis de Ceignac, Milhac et Calmont, Magrin est aussi votre maison ! Il vous reste donc jusqu'au 6 juillet pour passer découvrir le bar associatif. Et si vous voulez prendre quelques amis, c'est possible aussi !

Bel été à tous !

mail: comitemagrin@gmail.com
Site : https://sites.google.com/view/la-magrinole

Comité d'animation de Ceignac

Belle réussite pour la raclette !

La deuxième édition de la soirée raclette a eu lieu le samedi 23 novembre 2024. Le repas fut apprécié et des améliorations apportées sur le service de fromage plus fluide et le buffet ouvert plus tôt. Le groupe de musiciens aveyronnais « LOL » a bien rythmé cette soirée, 178 repas ont été servis à cette occasion.

Suite à l'Assemblée Générale du 7 Février dernier, un nouveau bureau a été constitué :

- Présidents : Candie HYGONNET, Léo DAMESTOY
- Trésoriers : Marie-Christine MENRAS, Pierre VIDAL
- Secrétaires : Elise AUGUY, Marc LAFARGE

Notons l'arrivée de jeunes membres, une bonne nouvelle pour l'avenir du comité !

Notre PATRIMOINE

Bonnecombe Cne de CALMONT : LA FONTAINE DES MOINES

Bonnecombe... Si vous entendez ce nom, aussitôt vous penserez à l'Abbaye fondée en 1167 *« en bordure d'une combe fertile mais inhabitée »* qui ne rebutera absolument pas GAUBERT, abbé de Candeil en Albigeois.

C'est là, en bordure du Viaur, qu'il s'installera en compagnie de douze moines pour donner naissance à l'édifice que l'on connait aujourd'hui. L'eau du Viaur, captée par un canal de dérivation servira à l'usage domestique des religieux.

Mais, à quelques mètres de l'abbaye il existe une autre *Bonna Comba*, située sur la commune de Calmont. Ce hameau de quelques maisons, bordant la route départementale 902 comptait 19 habitants en 1911, seize en 1936 et dix aujourd'hui répartis dans six habitations.

Emplacement de l'ancienne fontaine le long de la route départementale.

Ce lieu-dit était surtout connu des Primaubois, des Ruthénois et autres habitants des alentours pour une source coulant là. Il n'était pas rare de voir des voitures stationner sur le bord de la route. Leurs occupants sortaient alors bouteilles, jerrican et bidon pour les remplir d'une eau délicieuse, unanimement regrettée aujourd'hui. Car la source n'existe plus. Les travaux de réfection de la départementale 902, entre les années 2000 et 2005, lui ayant été fatale.

Il faut se contenter dès lors de la description faite par Hippolyte DE BARRAU dans le journal de l'Aveyron en 1856 pour en avoir une idée.

« C'est un mur en pierre de petit appareil, percé en son centre par une arcade en plein cintre, d'où s'échappent, par plusieurs bouches, les eaux de la fontaine... Le mur soutient une petite terrasse demi circulaire, environnée de sièges et ombragée par les arbres de la montagne qui étendent leurs branches touffues sur ce réduit où, sans doute, les moines venaient réciter leurs prières et jouir en même temps de la fraicheur de ce lieu ».

La tradition locale a consacré l'histoire de ce petit monument. Le lieu où naissait cette source en eau potable dépendait d'un seigneur voisin peu enclin à répondre à la demande en concession des moines. Le frère cellérier eut une idée qu'il partagea avec le Révérend Père Abbé. Celui-ci lui ayant donné sa bénédiction quant à son projet, *« le frère cellérier se mit à gravir l'étroit sentier qui seul conduisait hors de la vallée, couverte à cette époque dans toutes ses parties, d'une épaisse forêt. »*

Sur le bord supérieur, et du côté nord, s'élevait un édifice féodal qui comptait dès lors, plusieurs siècles d'existence. C'était le château de Lafon, possédé par une noble châtelaine, dont la renommée publiait au loin les charmes, la magnificence et les succès mondains...

« Elle aimait le faste, les fêtes, les plaisirs, les courses vagabondes, les aventures et tout ce qui dans la vie donnait du piquant à l'existence ou procurait de vives sensations. Bref elle menait une vie trépidante » et était sûre de son charme... Elle sut vraisemblablement s'en servir puisque trois jours plus tard les solitaires de Bonnecombe furent surpris d'un mouvement et d'un bruit extraordinaire venant précisément, à l'endroit de la source.

« Quarante ouvriers, au moins, armés de pioches, de marteaux et de tous les instruments nécessaires, entamaient le terrain, faisaient voler les pierres en éclats et bientôt une solide muraille s'élevait, comme par enchantement, laissant dans son centre un passage aux belles eaux qui jaillissaient de la montagne et que des canaux en plomb, conduisirent jusque dans le cloître où elle n'a cessé de couler qu'à l'époque de la Révolution. »

Les moines ne cessèrent alors d'unir dans leurs prières le nom de leur bienfaiteur et celui de la dame de Lafon dont la puissante intervention avait déterminé cet acte de largesse... Et l'histoire raconte que la Dame se détourna des plaisirs mondains et des hommages trompeurs des hommes pour tourner toutes ses pensées vers le Seigneur ce qui fut *« un sujet de grande édification pour toute la contrée ».*

Réalité ? Légende ? A vous de juger...

Association *« Le Plancatge »*
CALMONT

Démographie : *État civil de la commune de Calmont du 1er janvier au 31 décembre 2024*

19 Naissances

7 janvier	Sofia BASSET, Lacassagne
8 janvier	Evy FIZAINE, Magrin
13 janvier	Ella SOULIE, Lacassagne,
18 janvier	Albane FABRE, Le Devez
26 janvier	Ambre CANAC, Ceignac
4 février	Emma JAMMES, Ceignac
29 février	Charly CONSTANS, Ceignac
4 mars	Maxence GARCIA, Ceignac
19 mars	Anna GIRBELLE, Magrin
4 avril	Alba CALVET, Lacassagne
17 juin	Emily FERREIRA DE SOUSA, Ceignac
17 juin	Keyti FERREIRA DE SOUSA, Ceignac
3 juillet	Hilona CANAC, Lacassagne,
3 juillet	Maéva CANAC, Lacassagne
24 août	Romane HYGONNET, Lacassagne
15 septembre	Romane ROUTHE, Lacassagne
24 septembre	Gaël GAILLARD, Calmont
9 octobre	Rosie ALBINET, Lacassagne
30 novembre	Layla JULIEN, Milhac

11 Mariages

29 mars	Chloé ENJALBERT et Felipe ORNELAS MORUA, Prévinquières
27 avril	Hélène DELANGHE et Dominique BARRERE, Magrin
10 mai	Hélène RADAY et Matthias FIZAINE, Magrin
18 mai	Yan HAKIMI et Romain PINEL, Ceignac
25 mai	Sabrina RIGAL et Florian MADER, Lacassagne
22 juin	Ionela BRABANT et Corentin PUECH, Calmont
6 juillet	Patricia ALBINET et Frédéric BOU, Ceignac
6 juillet	Marine SERIEYS et Damien BOUTEILLE, Milhac
20 juillet	Michaela GABOROVA et Maxime BASSET, Lacassagne
28 septembre	Chloée TREMOLIERES et Ludovic JAMMES, Ceignac
7 décembre	Audrey VALLS et Dominique CAPELLE, Magrin

19 Décès

1er janvier	Thérèse REY veuve PUECH, 90 ans, Saint Hubert
9 janvier	Geneviève MAZENC veuve NOGUÈS, 78 ans, Calmont
16 janvier	Fernande HURTES veuve MALGOUYRES, 96 ans, Magrin
20 janvier	Arlette PICARD, veuve VERNHES, 91 ans, Magrin
16 février	Pierre PICAROUGNE, 77 ans, Ceignac
18 février	Andrée COURNUT, veuve REY, 72 ans, Calmont
14 mars	Jean-Marie PALAYRET, 70 ans, Ceignac
22 mars	Michel AUGUY, 80 ans, Ségonzac
3 mai	Jean-Claude MAZARS, 73 ans, L'Hardie
5 août	Philippe PALAYRET, 69 ans, Les Pouzes
1er septembre	Régine AZEMAR épouse ANDRIEU, 67 ans, Cureboursot
20 septembre	Simone TOUYRE, veuve DELMAS, 90 ans, Les Cans
1er octobre	André REY, 96 ans, Prévinquières
10 octobre	Geneviève REY épouse GAFFARD, 85 ans, Ceignac
25 octobre	Lionel VIGNOLLE, 71 ans, La Calquière
1er novembre	André DAUDÉ, 97 ans, Milhac
1er novembre	Alain TOUSSAINT, 75 ans, Ceignac
5 novembre	Yves MAZARS, 69 ans, L'Hardie
13 décembre	Sœur Denise ESTEVENY, 94 ans, Ceignac

Il faut ajouter 33 personnes décédées dans les établissements de soins de la commune :

- 26 Décès à l'EHPAD « Ste Marthe » de Ceignac,
- 7 Décès au CSSR « Les Tilleuls » de Ceignac

Agenda (non exhaustif)

- 28 mai : **plateau du secteur 3** (report éventuel au 6 juin) - SQMP
- 13 juin : **concours amical** – SQMP
- 14 juin (de 8h30 à 13h) : **les 20 ans de la Médiathèque**
- 22 juin : **manche du district Céor Lagast** - SQMP
- Du 23 au 28 juin : **Portes ouvertes** - Mandala Yoga - Ceignac
- 28 juin : **feu de la Saint Jean** – La Milhacoise
- 5 juillet (10h30) : **lecture aux tout-petits** - Médiathèque Ceignac
- 6 septembre : **Challenge Francis Enjalbert** - SQMP (école de quilles)
- 18 octobre (10h30) : **lecture aux tout-petits** - Médiathèque Ceignac
- 15 novembre : **soirée raclette** - Comité d'Animation de Ceignac - Salle des Fêtes Ceignac.

Les fêtes de village :

- 7 & 8 juin : **à Calmont (Fête des Plantes)**
- 11 & 12 juillet : **à Magrin**
- 15, 16 & 17 août : **à Ceignac**
- 19, 20 & 21 septembre : **à Milhac**

- Tous les mercredis, à Ceignac, du 4 juin au 27 août inclus, à partir de 20h30 : **Concours de pétanque en doublette**
- Le planning des **randonnées** organisées par Les Randonneurs des 4 Clochers est affiché régulièrement à la Maison des Associations à Magrin.

Retrouvez les actualités de votre Commune sur www.mairie-calmont.fr

Réalisation : Mairie de Calmont
Tél. : 05.65.69.47.22
E-Mail : accueil@mairie-calmont.fr
Site : www.mairie-calmont.fr

Imprimé sur papier recyclé

Impression merico
12340 BOZOULS – 775 722 218 RCS NEVERS
Mai 2025 - 99796